



Déclaration liminaire de l'UNSA Education 73 au CDEN du 21 juin 2016

**Monsieur le Préfet de la Savoie,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

A l'ordre du jour de ce CDEN, deux points seront évoqués. L'un concernant le 1^{er} degré et l'autre sur le collège de St Etienne de Cuines avec la fermeture de son internat.

Fermeture de l'école de Pablo Neruda et nouvelle sectorisation des Hauts de Chambéry. Nous continuons à dire que la situation est inadmissible et inacceptable.

Après 2 demandes d'audience auprès de Monsieur le Préfet, Madame la secrétaire générale de la préfecture, vous nous avez reçus en audience. Nous vous avons longuement interrogé sur le cadre réglementaire et notamment sur le rôle du Préfet dans la fermeture d'une école. Il ne nous semble pas avoir eu de réponse précise et notamment sur les préconisations de la circulaire dite Valls de 2015 relative à l'adaptation et l'implantation des services publics de l'État dans les territoires. Je cite : cf circulaire

Très clairement, rien n'a été fait dans ce sens et notamment aucun travail de concertation n'a été mené suite à la décision unilatérale de la municipalité de fermer une école bien trop tardivement.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous nous avez dit, je cite vos propos dans le compte rendu de la CAPD du 30 mai 2016 : « monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique rappelle son soutien à toutes les mesures qui améliorent la situation des élèves et le travail des enseignants. Par conséquent, il réitère son soutien à monsieur le maire et l'encourage dans ces choix. »

Alors peut-on parler d'amélioration de la situation des élèves et des collègues ? Pour le SE-Unsa c'est non. Voici quelques exemples :

- Nouvelle sectorisation qui ne prend pas en compte tout le travail mené depuis plusieurs années pour maintenir la mixité sociale
- Scolarisation des élèves de 2 ans qui pour nous ne sera qu'un affichage mais qui ne sera pas mis en application dans les faits. Est-ce qu'un parent qui se voit refuser une inscription aujourd'hui d'un enfant n'ayant certes pas 2ans au 31 août 2016 (mais ayant 2 ans avant le 31 décembre 2016) reviendra inscrire son enfant en cours d'année ? Est-ce qu'un parent à

qui on dira, bien entendu, nous accueillons votre enfant mais pas dans l'école de secteur car nous n'avons plus de place, fera le pas de scolariser son enfant dans une autre école ?

- Ouverture d'une grande section dans une école élémentaire : quelle bienveillance pour les élèves et pour le personnel !
- Aucune visibilité sur les ouvertures/fermetures lors du CTSD du 17 juin 2016 et donc toutes les difficultés pour l'organisation de la rentrée
- Amélioration de la situation des personnels : nous parlerions nous plutôt d'une nette dégradation pour les collègues qui vont se retrouver sans poste, qui ont l'impression de participer à la braderie de leur école et à qui, selon quelques informations, la mairie demanderait de vider leur classe dès le mardi 5 juillet sans possibilité de revenir le 6 juillet...Est-ce que vous avez d'ailleurs des informations par rapport à ce sujet ?

Concernant les moyens enseignants disponibles dans notre département, nous l'avons déjà signalé en CTSD, la situation est particulièrement tendue dans les écoles au vu du nombre important de collègues absents, non remplacés et les perspectives pour la rentrée prochaine restent inquiétantes sur ce point. Pour nous, cette situation n'est pas acceptable, ni pour nos élèves qui ne disposent alors pas d'un enseignement efficace et continu, ni pour nos collègues qui doivent accueillir les élèves dans leur classe bien souvent surchargée. Les créations de postes depuis plusieurs années sont certes positives mais ne suffisent pas à couvrir le besoin de remplacement. Elles ne suffisent pas non plus à préserver nos petites écoles rurales et de montagne avec des effectifs raisonnables, écoles qui sont pourtant la spécificité de notre département et qui forment un maillage indispensable de notre territoire savoyard. Nous tenons aussi à vous demander avant de rentrer plus particulièrement dans le document, d'accorder une attention particulière aux écoles ayant une ULIS école ou autre dispositif (UPE2A par exemple). En effet, nous vous le disons régulièrement, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, on ne peut et pourra réussir les inclusions scolaires qu'avec des effectifs raisonnables.

Nous voulions aussi porter à la connaissance des membres du CDEN, la question des postes de RASED : vous avez accepté ou proposé, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, des appels à candidature sur les postes vacants de RASED. C'était une demande forte du SE-Unsa et nous l'accueillons de manière très favorable. Nous vous demandons maintenant encore une fois d'accepter que des collègues titulaires du CAPA-SH d'une option différente puissent postuler sur ces postes. Nous vous demandons aussi que des collègues non titulaires d'un CAPA-SH puissent aussi obtenir un poste E ou G à la condition de s'engager dans la formation CAPA-SH en candidat libre. C'est pour nous le seul moyen de permettre de faire de nouveau vivre des réseaux bien mal menés ces dernières années et palier l'absence de formation proposée par l'institution.

Enfin, à la rentrée 2016, les écoles à deux classes passeront à 10 jours de décharge annuels comme c'est déjà le cas pour les écoles de 3 classes. Le SE-Unsa vous a interrogé en CTSD et vous réinterroge, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour savoir si une organisation est envisagée dans le but de permettre un calendrier régulier de ces décharges de direction sur l'année avec moyens de remplacements fixes pour assurer une continuité pédagogique pour les élèves, et faciliter l'organisation pour la directrice ou le directeur. Pour l'instant, rien de tel n'est prévu et nous le voyons bien cette année, plusieurs circonscriptions ne pourront pas donner ces décharges aux

collègues directeurs. Si le respect de ces nouvelles décharges s'appuie sur le seul pôle de remplacement, qui, nous venons de le voir, est loin d'être «confortable», la situation sera tout aussi catastrophique l'année prochaine. C'est pour cela que le SE-Unsa vous fait une proposition forte et réclame que toutes les décharges de direction soient comprises dans les compositions de service de TRS ou autre collègues affectés sur des postes fractionnés avec un calendrier connu à l'avance pour permettre à toutes les directrices et tous les directeurs de pouvoir s'organiser. Si ceci n'est pas mis en œuvre, nous pouvons aussi déjà annoncer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie que la situation du remplacement sera tout aussi problématique l'année prochaine, c'est bien dommage.

Sur la question du collège de Cuines, l'UNSA Education réitère ses inquiétudes par rapport à cette fermeture. En effet, l'internat est un lieu éducatif, un service dont les parents disposent pour permettre à leur enfant de mieux réussir.

Le projet mis en place au collège de St Etienne de Cuines a généré des résultats positifs auprès des élèves sur le plan scolaire mais notamment sur le plan social. Certains parents nous ont écrit pour nous remercier du travail accompli et nous faire part de leur regret de voir ce dispositif pédagogique disparaître.

Lors de la présentation du dossier de l'internat à l'assemblée Communautaire de la Communauté de Commune du Canton de la Chambre (4C), des propositions ont été faites pour éviter la fermeture de l'internat. Le Conseil Départemental ne les a pas retenues malheureusement. Il aurait été intéressant d'y réfléchir surtout qu'elles étaient en lien avec la restauration scolaire et peut-être moins coûteuse. Quel dommage !!!

Mme Barbier avait signalé lors du CDEN du 12 février, « qu'il n'y aura pas de changement au niveau du nombre d'agents » (cf compte rendu du CDEN du 12 février).

Aujourd'hui, il apparaît qu'il y aura bien des suppressions de moyens et ce dès la rentrée 2016/2017 et de manière conséquente.

Que s'est-il passé entre le 12 février et ce jour ? L'UNSA Education souhaite avoir des explications pour mieux comprendre.

De même, comment expliquer le revirement de position des membres de la 4C qui dans un premier temps étaient pour le maintien de l'internat à l'unanimité et qui aujourd'hui ont votés pour la fermeture de l'internat ?

L'UNSA Education souhaiterait connaître la position de Monsieur le DASEN concernant la fermeture de l'internat.

L'UNSA Education s'inquiète des moyens d'encadrement dont disposera le collège de St Etienne de Cuines à la rentrée prochaine. En effet, à ce jour, la dotation en assistants d'éducation n'est pas encore connue et la prévision des effectifs est à la hausse. Le climat scolaire, un des piliers de la réussite de nos élèves, dont l'État en a fait une de ses priorités, serait mis à mal si les moyens s'avéraient insuffisants.

L'UNSA Education demeure persuadé que tous les moyens seront mis en œuvre pour permettre à tous nos élèves de réussir.

Pour terminer, nous rappelons que la réussite de nos élèves passe par l'Education à laquelle nous sommes tous attachée et non par une logique comptable. Nous en avons terminé pour les questions liminaires et nous interviendrons en séance au fil du document.